


# Livret des études

# DEUXIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE



***2017-2018***

UFR Arts et Sciences Humaines  
Université Grenoble Alpes  
<http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>



Vous êtes inscrit(e) en deuxième année de licence de philosophie,  
à **l'UFR Arts et Sciences Humaines** de l'Université Grenoble Alpes.

L'UFR ARSH regroupe les départements d'histoire, de géographie sociale, de philosophie, d'histoire de l'art et de musicologie dans les bâtiments ARSH1 et ARSH2 où auront lieu la plupart de vos cours.

Ce livret est un petit guide qui vous présente l'essentiel de vos enseignements.

**Gardez-le précieusement!**



# TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS - 2 -

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES - 3 -

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS - 4 -

PARCOURS PHILOSOPHIE HUMANITÉS - 4 -

PARCOURS PHILOSOPHIE – LETTRES - 13 -

REGLEMENT DES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE - 14 -

TABLEAUX MCC - 23 -

## OBJECTIFS

La formation a pour objectif de donner à tous les étudiants une solide culture générale disciplinaire, dont l'expérience montre qu'elle constitue un atout en soi, quel que soit leur devenir ultérieur et un élément déterminant de réussite dans les concours de l'enseignement secondaire.

Elle a pour ambition de mettre l'accent, aussi tôt que possible, sur ce qui constitue, institutionnellement et scientifiquement, le domaine d'excellence du Département de Philosophie : la philosophie du langage et des sciences; la philosophie pratique (morale et politique) ; l'histoire de la philosophie de l'Antiquité à nos jours.

Cette licence vise par ailleurs à proposer des débouchés diversifiés et non pas seulement tournés vers l'enseignement ou la recherche, grâce à la mise en place de parcours pluriels dès la première année de licence, puis à nouveau en master.

## COMPÉTENCES VISÉES

Logique, argumentation, capacités d'analyse et de synthèse, méthode et rigueur, aisance rédactionnelle, esprit critique, culture générale, curiosité, autonomie, capacité d'adaptation, travail collectif, etc.

**INFORMATION IMPORTANTE LANGUES :** dans le but de compléter la formation et se donner les meilleures chances de poursuite d'études et d'entrée dans le monde professionnel, nous recommandons à tous les étudiants de suivre une deuxième langue vivante pendant tout leur cursus. **Le niveau B2 en langue vivante est requis pour nombre de cursus après la licence, qu'il s'agisse de suivre une formation recherche ou professionnalisante, destinée notamment aux métiers de l'enseignement. Il est aussi souvent exigé pour postuler à des séjours universitaires à l'étranger. Afin d'atteindre le niveau B2, les étudiants sont invités à choisir une langue vivante et garder la même jusqu'à la fin de leur cursus.**

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

## ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017 / 2018

### 1<sup>er</sup> semestre 2017/ 2018

<b>DÉBUT DES COURS :</b>	Lundi 18 septembre 2017 au matin
<b>FIN DES COURS :</b>	Vendredi 22 décembre 2017 au soir
<b>EXAMENS :</b>	Du lundi 8 janvier 2018 au vendredi 19 janvier 2018

### 2<sup>e</sup> semestre 2017 / 2018

<b>DÉBUT DES COURS :</b>	Lundi 22 janvier 2018 au matin
<b>FIN DES COURS :</b>	Vendredi 4 mai 2017 au soir
<b>EXAMENS :</b>	Du lundi 7 mai 2018 au vendredi 25 mai 2018
	2 <sup>e</sup> session du 1 <sup>e</sup> et du 2 <sup>e</sup> semestre à partir du lundi 11 juin 2018

### JOURS FÉRIÉS

Mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2017 (**Toussaint**) ; Lundi 2 avril 2018 (**Pâques**) ; Mardi 1<sup>er</sup> mai 2018 (**Fête du travail**) ;  
Mardi 8 mai 2018 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 10 et vendredi 11 Mai 2018 (**Ascension**) ; Lundi 21 mai 2018  
(**Pentecôte**).

### INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

**TOUSSAINT** : Du samedi 28 octobre 2017 à midi au lundi 6 novembre 2017 au matin.

**NOËL** : Du samedi 23 décembre 2017 à midi au lundi 8 janvier 2018 au matin.

**HIVER** : Du samedi 17 février 2018 à midi au lundi 26 février 2018 au matin.

**PRINTEMPS** : Du samedi 14 avril 2018 à midi au lundi 23 avril 2018 au matin.

# DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

## PARCOURS PHILOSOPHIE HUMANITÉS

SEMESTRE 3		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
<b>UE1</b>	<b>PHILOSOPHIE GENERALE</b>	48h CM/TD	6	3
	Philosophie générale			
	Méthodologie philosophie générale			
<b>UE2</b>	<b>PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE</b>	48h CM/TD	6	3
	Histoire de la logique			
	Epistémologie			
<b>UE3</b>	<b>HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE</b>	72h CM/TD	7	3
	Philosophie ancienne			
	Philosophie moderne 1			
	Philosophie contemporaine			
<b>UE4</b>	<b>LANGUE VIVANTE</b>	24h TD	4	2
	Anglais			
<b>UE5</b>	<b>OPTION</b>	24h CM/TD	3	1
	Voir liste			
<b>UE6</b>	<b>OPTION</b>	24h CM/TD	4	1
	Voir liste			
SEMESTRE 4		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
<b>UE7</b>	<b>PHILOSOPHIE PRATIQUE</b>	48h CM/TD	6	3
	Philosophie morale			
	Philosophie politique			
<b>UE8</b>	<b>HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE</b>	72h CM/TD	7	3
	Philosophie moderne 2			
	Méthodologie de l'histoire de la philosophie moderne			
	Textes disciplinaires anglais			
<b>UE9</b>	<b>PHILOSOPHIE GENERALE</b>	48h CM/TD	6	3
	Logique			
	Esthétique			
<b>UE10</b>	<b>PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL</b>	24h CM/TD	4	1
	Liste			
<b>UE11</b>	<b>OPTION</b>	24h CM/TD	4	1
	Liste			
<b>UE12</b>	<b>SPORT</b>	24h CM/TD	3	1
	Liste			

## 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

### UE1 PHILOSOPHIE GENERALE – 48H CM/TD – 6 ECTS

#### ❖ PHILOSOPHIE GENERALE

GALY NICOLAS

MUTEAU-JAOUEN CHLOE

##### *La Nature*

Le terme « nature » a donné lieu à de très nombreux et divers usages, parfois incompatibles, depuis le questionnement des sages grecs sur la *phusis* jusqu'à la contestation existentialiste de l'idée de nature humaine, en passant par les tentatives modernes de penser un contrat social à partir d'un état de nature. Le cours explorera quelques-uns des problèmes soulevés par la notion, en étant particulièrement attentif à distinguer les usages conceptuels et philosophiques des usages sophistiqués. Il mettra tout particulièrement l'accent sur les questions suivantes : l'idée de nature humaine et la question de la différence spécifique des êtres humains ; la nature comme source possible des jugements de valeur ; les prétentions à fonder naturellement les inégalités sociales et les oppressions ; la question d'éventuels droits de la nature.

**Évaluation** : examen terminal : dissertation et commentaire de texte.

##### **Bibliographie indicative**

Une bibliographie plus complète sera donnée au premier cours.

Celles et ceux qui le souhaitent peuvent commencer par lire les ouvrages précédés d'une astérisque, qui constituent des introductions accessibles à certaines des thématiques que nous traiterons.

ARISTOTE, *Physique*, Paris, Flammarion, 2002.

BURGAT, Florence, *Animal, mon prochain*, Paris, Odile Jacob, 1997.

\*GUILLAUMIN, Colette, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992.

\*MILL, John Stuart, *La Nature*, Paris, La Découverte, 2003

MORIN, Edgar, *Le paradigme perdu : la nature humaine*, Paris, Seuil, 1973.

ROSSET, Clément, *L'anti-nature*, Paris, PUF, 1973.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Garnier-Flammarion, 2011.

#### ❖ METHODOLOGIE PHILOSOPHIE GENERALE

GALY NICOLAS

MUTEAU-JAOUEN CHLOE

*Méthode de la dissertation et de l'explication de texte.*

**Évaluation** : Contrôle continu : explication de texte avec possibilité de passage à l'oral.

##### **Bibliographie indicative**

B. BAAS, *Problématiques philosophiques*, Paris, H&K, 2013.

P. CHOULET, D. FOLSCHÉID et J.-J. WUNENBURGER, *Méthodologie philosophique*, Paris, PUF, collection Quadrige Manuels, 2003.

## UE2 PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE – 48H CM/TD – 6 ECTS

### ❖ HISTOIRE DE LA LOGIQUE

PERRIN DENIS

Le but de ce cours est de permettre de comprendre les fondements et les enjeux de la logique formelle qui sera étudiée à partir du second semestre. Pour cela, nous étudierons les auteurs qui ont marqué les grandes étapes de la constitution de la logique (Aristote, les stoïciens, les médiévaux, Leibniz, Frege et Russell), mais en ne recourant que très peu au langage formel de la logique et en insistant sur les apports réciproques de cette discipline et de la philosophie.

**Évaluation** : contrôle continu obligatoire et examen terminal sur table en fin de semestre.

#### **Bibliographie indicative**

Une bibliographie détaillée sera fournie lors de la première séance. Vous pouvez d'ores et déjà lire avec grand profit :

J.-P. BELNA, *Histoire de la logique*, Paris, Ellipses, 2005.

R. BLANCHE (& J. DUBUCS), *La logique et son histoire*, Colin, 1996.

### ❖ ÉPISTEMOLOGIE DES SCIENCES NATURELLES

FINE RENAUD

Ce cours proposera un panorama assez large (mais non exhaustif !) des interrogations philosophiques contemporaines sur les sciences naturelles, ainsi que l'évolution historique de ces questions. Seront, entre autres, abordées les questions suivantes : les scientifiques découvrent-ils des vérités au sujet de la nature ou ne font-ils qu'élaborer des « fictions utiles » ? L'expérience peut-elle assurer la validité d'une théorie ? Qu'est-ce qu'une preuve scientifique ? Que veut dire « expliquer » en science ? Existe-t-il un critère de démarcation entre science et non science ? Les sciences progressent-elles ? Si oui, progressent-elles de manière continue ou discontinue, autrement dit, est-il légitime de parler de « révolution » en science ? Le choix d'une théorie scientifique est-il objectif ou dépend-il de facteurs subjectifs, culturels ou historiques ? Si des facteurs historiques entrent en jeu, les sciences peuvent-elles encore prétendre nous délivrer des vérités sur le monde ?

**Évaluation** : contrôle continu obligatoire. Examen terminal de 4 heures en fin de semestre.

#### **Bibliographie estivale**

C. HEMPEL, *Éléments d'épistémologie (1966)*, trad. fr. Collin, 1972.

P. DUHEM, *La théorie physique, son objet, sa structure (1906)*, Vrin, 1989.

K. POPPER, *La logique de la découverte scientifique*, trad. fr. Payot, 1973.

A. KOYRE, *Études d'histoire de la pensée scientifique*, Gallimard, 1973

T. KUHN, *La structure des révolutions scientifiques (1962)* trad. fr. Flammarion, 1983.

P. FEYERABEND, *Contre la méthode, esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance, (1975)*, trad. fr Seuil, 1979.

S. SCHAFFER, *La fabrique des sciences modernes*, Seuil, 2014.

## UE3 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 72H CM/TD – 7 ECTS

### ❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE

FATTAL MICHEL

*Épicure : la physique, la canonique et l'éthique*

C'est à travers l'étude précise de certains textes des Lettres d'Épicure à Hérodote, Pythoclès et Ménécée, des Maximes Capitales et des Sentence Vaticanes concernant le bonheur, le plaisir et l'amitié, les atomes et les dieux, la sensation et les simulacres, les notions et les prénotions qu'on



sera amené à montrer la cohérence et l'unité profonde des trois parties de la philosophie selon Epicure que sont la physique, la canonique et l'éthique, et à rendre compte de l'originalité et de l'actualité de l'art de vivre épicurien.

**Évaluation** : contrôle continu obligatoire. Examen terminal de 4 heures en fin de semestre.

#### **Bibliographie indicative**

DIOGENE LAËRCE, *Vie et doctrines des philosophes illustres*, traduction sous la direction de M.O. GOULET-CAZE, Paris, Librairie Générale Française, « Le Livre de Poche », 1999. Voir le Livre X consacré à Epicure.

CONCHE (M.), *Epicure, Lettres et maximes*, Texte établi et traduit avec une introduction et des notes, Paris, PUF, « Epiméthée », 1987.

BALAUDE (J.F.), *Epicure, Lettres, maximes, sentences*, Traduction, introduction et commentaires, Paris, Librairie Générale Française, « Le Livre de Poche », 1994, 1999 (2<sup>e</sup> éd.).

SALEM (J.), *Epicure, Lettres, Notes et commentaires*, Paris, Nathan, 1982.

SALEM (J.), *Tel un dieu parmi les hommes. L'Éthique d'Epicure*, Paris, Vrin, 1989.

BOLLACK (J.), *La pensée du plaisir. Epicure : textes moraux, commentaires*, Paris, éd. de Minuit, 1975.

BRUN (J.), *Epicure et les épicuriens*, Textes choisis, Paris, PUF, 1961.

RODIS-LEWIS (G.), *Epicure et son école*, Paris, Gallimard, « Idées », 1975.

FESTUGIERE (A.J.), *Epicure et ses dieux*, Paris, PUF, « Quadrige », 1946, rééd. 1985.

SALEM (J.), *L'atomisme antique*, Librairie Générale Française, « Références », 1997.

LEVY (C.), *Les Philosophies hellénistiques*, Librairie Générale Française, « Références », 1997.

*Actes du VIII<sup>e</sup> Congrès de l'Association Guillaume Budé*, Paris, Les Belles Lettres, 1969.

Une bibliographie plus détaillée sera communiquée en cours.

### ❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE

LABORIE KARINE

#### *Descartes, du Discours de la méthode aux Méditations métaphysiques*

La figure philosophique de Descartes semble tenir une place de choix dans la galerie des philosophes modernes. S'il est ce héros avec qui débute vraiment le penser des temps modernes comme le soutient Hegel, comment ne pas revenir inlassablement vers lui pour comprendre le sens d'une modernité dont il est censé être l'initiateur ?

A cet effet, nous proposons une lecture du Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences. Son titre annonce si ce n'est un contre-programme sceptique tout au moins une tentative pour soigner ce qui constitue, pour Descartes, une véritable maladie. Au lieu de la combattre de manière exogène, son trait de génie va consister à instrumentaliser l'argumentaire sceptique dans le cadre d'une négation méthodique. A ses dires, sa stratégie s'est montrée féconde puisqu'il se présente comme celui qui, le premier, réfuta le scepticisme. La seule question à se poser serait alors : comment Descartes parvient-il à évincer le scepticisme ?

Pourtant, la réception du Discours de la méthode puis la rédaction des Méditations métaphysiques suivie des Réponses aux objections nous dissuade d'orienter ainsi notre parcours de lecture. Descartes eut à subir une double attaque : soupçonné de dogmatisme par des penseurs se réclamant de l'héritage sceptique comme Gassendi ou Huet, il fut accusé d'assurer le triomphe du scepticisme par Pierre Petit et le Père Bourdin en France, Voetius et Schoock à Utrecht. Dogmatique pour les sceptiques, sceptique pour les dogmatiques, de quoi sa philosophie marque-t-elle l'avènement pour susciter des attaques aussi virulentes de la part de ces deux camps ?

**Évaluation** : l'exercice obligatoire du contrôle continu comme de l'examen terminal sera un commentaire de texte écrit d'un passage des œuvres étudiées.

#### **Bibliographie indicative**

Pour préparer le cours, il importe de lire de manière suivie le *Discours de la méthode* et les *Méditations métaphysiques* qui seront étudiés durant les séances. Il serait souhaitable de lire aussi

les *Principes de la philosophie*. Ces œuvres sont rassemblées dans l'édition Descartes. Oeuvres philosophiques, Ferdinand Alquié éd., 3 vol., Garnier-Flammarion, Paris, 1953. Une bibliographie détaillée sera distribuée lors de la première séance.

#### ❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

PERRIN DENIS

##### *La mémoire : métaphysique, psychologie, gnoséologie*

La mémoire est l'une de nos principales facultés mentales, dont le rôle est central pour des aspects de la réalité humaine aussi différents que la perception, l'identité personnelle ou la connaissance. Ce cours de philosophie de l'esprit se donne pour objectif d'en proposer un traitement philosophique appuyé sur des auteurs de la période classique (Hume, Locke, Reid) et de la période contemporaine (Bergson, Russell, Malcolm) ainsi que sur des études provenant de la psychologie (Tulving). Il se consacrera à deux questionnements principaux. Le premier est d'ordre *métaphysique* dans la mesure où il concerne la nature même de la mémoire. En quoi consiste-t-elle ? Faut-il en distinguer plusieurs formes, et si oui lesquelles ? En quoi la mémoire se distingue-t-elle d'autres facultés, comme la perception et l'imagination, et comment s'articule-t-elle à elles ? Le second questionnement est d'ordre *gnoséologique*. La mémoire fournit, en effet, une condition essentielle de notre capacité de connaître. Mais quel rôle exact joue-t-elle à cet égard ? Et toute mémoire fournit-elle de la connaissance ?

**Évaluation :** un contrôle continu obligatoire pour tous les étudiants sera proposé en cours de semestre. Examen final obligatoire pour tous les étudiants, sur table, pendant les examens.

##### **Bibliographie indicative :**

- H. BERGSON, *Matière et mémoire*, PUF, 1959
- S. BERNECKER, *Memory*, Oxford University Press, 2010
- D. HUME, *Traité de la nature humaine*, GF-Flammarion, 1995
- J. LOCKE, *Essai sur l'entendement humain*, Vrin, 2001
- N. MALCOLM, *Knowledge and Certainty*, Englewood Cliffs, 1963
- S. NICOLAS, *La mémoire*, Dunod, 2002
- D. PERRIN, *Qu'est-ce que se souvenir ?* Vrin, 2012

#### **UE4 LANGUE VIVANTE – 24H TD – 4 ECTS**

##### ❖ ANGLAIS

DAVIS ROSE

##### *Let's talk philosophy*

This semester is devoted to debating various philosophy topics relating to contemporary society, while working simultaneously on English discussion tools. With a hands-on approach we will explore a range of philosophical issues using various written and video documents. Some time will be spent working on the skills and language required to make a specialty presentation. The final part of the semester will be devoted to class debates on philosophy subjects chosen by the students.

**Evaluation :** 100% Contrôle continu. 1 oral (25%) 1 exposé-débat (30%) 1 devoir écrit (25%) investissement (20%)

#### **UE5 OPTION – 24H CM/TD – 3 ECTS**

Voir liste

#### **UE6 OPTION – 24H CM/TD – 4 ECTS**

Voir liste

## 2<sup>E</sup> SEMESTRE

### UE7 PHILOSOPHIE PRATIQUE – 48H CM/TD – 6 ECTS

#### ❖ PHILOSOPHIE MORALE

VIDART THOMAS

##### *Le problème du mal.*

« Je vois le bien, je l'approuve, et je fais le mal » : la formule d'Ovide souligne la difficulté de l'entreprise qui consiste à essayer de rendre compte du mal. Si l'on sait en effet en quoi consiste le bien et si l'on est conscient qu'il est préférable de l'accomplir, le fait d'agir mal semble résister à nos tentatives d'explication. Le cours de philosophie morale cherchera précisément à donner des pistes pour faire face à cette difficulté. Ce n'est pas seulement le mal moral (c'est-à-dire la faute) qui pose problème : le mal physique (autrement dit la souffrance) conduit à s'interroger sur l'existence éventuelle d'une justification qui permettrait de comprendre pourquoi il se produit. La difficulté à laquelle on se heurte quand on cherche à rendre compte du mal apparaît de manière particulièrement vive à partir du moment où l'on affirme que Dieu est bon et qu'il est tout-puissant : comment, si Dieu possède ces caractéristiques, peut-il tolérer le mal, voire le susciter ? Il faudra alors étudier les entreprises de théodicée (en d'autres termes les tentatives visant à établir que Dieu n'est pas responsable du mal).

**Évaluation** : contrôle continu obligatoire : dissertation sur un sujet donné pendant le semestre.  
Contrôle terminal : dissertation sur table en temps limité.

##### **Bibliographie indicative**

SPINOZA, *Éthique*, appendice de la première partie (GF-Flammarion) ;

- Lettres à Blyenbergh, dans *Traité politique. Lettres* (GF-Flammarion).

ROUSSEAU, *Profession de foi du vicaire savoyard* (GF-Flammarion).

LEIBNIZ, *Essais de théodicée* (GF-Flammarion).

KANT, *La religion dans les limites de la simple raison*, première partie (Garnier ou Vrin).

H. ARENDT, *Eichmann à Jérusalem* (Folio Histoire, Gallimard).

P. RICŒUR, « Le mal : un défi à la philosophie et à la théologie », dans *Lectures 3. Aux frontières de la philosophie* (Éditions du Seuil).

#### ❖ PHILOSOPHIE POLITIQUE

RAZAC OLIVIER

##### *Une société de contrôle ?*

Nous vivons dans un monde de nouvelles technologies, de dispositifs électroniques et informatiques, de communications à distance, de réseaux proliférants, bref dans un monde de plus en plus « virtuel ». Cela est devenu un lieu commun.

Mais comment évaluer cette « virtualisation » ? Signifie-t-elle, comme le mot semble le laisser penser, un allègement de notre rapport au monde, aux institutions, aux autres, à nous-mêmes ? N'est-elle synonyme que de rapidité, de fluidification, de plus de liberté et moins de contraintes ? C'est peu plausible.

Nous essaierons d'abord de préciser certains concepts qui peuvent nous aider à comprendre ces changements, en particulier autour des distinctions entre les modes d'exercice du pouvoir que sont la « souveraineté », la « discipline » et le « contrôle » à partir de Foucault et Deleuze.

Nous partirons ensuite de cas concrets de contrôle de l'espace. Premièrement de l'espace physique en procédant à une généalogie de la forteresse à la surveillance électronique en passant par le fil de fer barbelé. Nous verrons alors que cette virtualisation n'est pas une dématérialisation du pouvoir mais une potentialisation qui en démultiplie la puissance.

Deuxièmement de l'espace « virtuel » d'Internet, en nous intéressant au dispositif général de contrôle des « navigations » qui articule – 1. capture de masse des données (Big Data) – 2. profilage

généralisé (politique, commercial, médical, sécuritaire etc.) – 3. rétroaction sur les probabilités des parcours individuels, en particulier design d'un espace Internet « personnalisé ». Nous verrons ici que ce qui se passe dans le « virtuel » a des effets tout à fait tangibles sur nos corps et nos vies quotidiennes.

**Évaluation** : contrôle continu sous forme de dossiers, d'explication de textes et/ou de questions de cours, examen terminal : questions de cours, analyse de document

#### **Bibliographie indicative**

BENTHAM J., *Le panoptique*, Belfond, 1977 (livre épuisé, le mémoire de Bentham peut le trouver sur Gallica)

CARDON D., *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Le Seuil, 2015

CASTEL R., *La gestion des risques*, Editions de minuit, Le sens commun, 1981

DELEUZE G., « post-scriptum sur les sociétés de contrôle », dans *Pourparlers*, éditions de minuit, 1990

FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Gallimard/Seuil, Hautes Etudes, 2004

RAZAC O., *Histoire politique du barbelé*, Flammarion, Champs, 2009

## **UE8 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 72H CM/TD – 7 ECTS**

### **❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE 2**

ROEMER INGA

#### *La Critique de la raison pure d'Emmanuel Kant*

*La Critique de la raison pure* par Emmanuel Kant est un des chefs-d'œuvre de l'histoire de la philosophie. Publié pour la première fois en 1781, ce livre exercera jusqu'à aujourd'hui une vive influence. Le cours consistera en une introduction à la question et à l'argument développés par Kant. Il montrera dans quel sens Kant reprend et transforme la philosophie de ses prédécesseurs rationalistes et empiristes et en quoi réside sa propre originalité. L'interprétation s'accompagnera de perspectives sur la réception de l'œuvre dans la philosophie post-kantienne.

#### **Bibliographie indicative**

KANT Emmanuel, *Critique de la raison pure*, traduit par Alexandre J.-L. Delamarre et François Marty à partir de la traduction de Jules Barni, Paris, Gallimard, 1980.

KANT Emmanuel, *Critique de la raison pure*, traduit par Alain Renaut, Paris, Gallimard, 2006<sup>3</sup>.

PATON Herbert James, *Kant's Metaphysic of Experience. A Commentary on the First Half of the Kritik der reinen Vernunft. Volume One and Two*, London, George Allen & Unwin Ltd / New York, Humanities Press Inc., 1970.

GRANDJEAN Antoine, *La philosophie de Kant*. Repères, Paris, Vrin, 2016.

### **❖ METHODOLOGIE DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE**

BOYER-KASSEM THOMAS

La postérité de la philosophie kantienne dans les sciences et la philosophie des sciences  
uelle a été la postérité de la philosophie kantienne de la connaissance ? Nous étudierons comment les scientifiques et les philosophes des sciences ont repris ou critiqué les thèses de Kant. Nous examinerons par exemple comment la relativité d'Einstein remet en cause l'idée que les lois de la géométrie soient des vérités synthétiques *a priori*, ou comment des idées kantienne ont pu être convoquées pour interpréter une autre nouvelle théorie physique, la mécanique quantique. Pour cela, nous étudierons des textes de philosophes des sciences (notamment du XXe siècle), mis en regard avec les écrits de Kant. Aucune connaissance scientifique préalable n'est requise.

**Évaluation** : contrôle continu obligatoire : explications de textes

### **Bibliographie indicative**

Les extraits de textes seront distribués en classe.

#### ❖ **TEXTES DISCIPLINAIRES ANGLAIS**

MUTEAU-JAOUEN CHLOE

##### *La philosophie de David Hume*

Le cours proposera une introduction à la philosophie de David Hume, en partant d'extraits choisis de son œuvre, dont nous effectuerons la traduction et le commentaire. Les passages étudiés seront pour la plupart tirés de l'Enquête sur l'entendement humain, du Traité de la nature humaine et des Dialogues sur la religion naturelle. Il est conseillé de préparer le cours en lisant ou relisant, en français, l'Enquête sur l'entendement humain. Les extraits de textes (en anglais) seront distribués lors des séances.

**Évaluation** : traduction et commentaire d'extraits de textes en anglais.

### **Bibliographie indicative**

HUME D., *Enquête sur l'entendement humain*, trad. A. Leroy et M. Beyssade, Paris, GF Flammarion, 1983.

## **UE9 PHILOSOPHIE GÉNÉRALE – 48H CM/TD – 6 ECTS**

#### ❖ **LOGIQUE**

VIDAL MATHIEU

Après avoir adopté une approche historique de la logique au premier semestre, il s'agira pour les étudiants de s'initier aux calculs logiques.

Nous étudierons d'abord les syllogismes et les diagrammes de Venn. Nous passerons ensuite à l'étude de la logique classique propositionnelle. Ce calcul fournit les règles d'inférence permettant d'enchaîner des propositions pour produire des raisonnements valides et il régit donc l'usage rationnel du discours. Le langage formel de la logique moderne sera présenté en introduisant propositions et opérateurs logiques, puis la logique sera abordée comme calcul avec les règles d'inférence et de substitution, ainsi que les procédures d'évaluation. Nous finirons notre cours par l'étude du *calcul des prédicats*. On pourra proposer une initiation à la méthode d'analyse du langage des prédicats ainsi qu'à ses procédures d'inférence et d'évaluation.

La logique formelle étant envisagée d'un point de vue philosophique, l'étudiant ne devra pas confondre la saisie « mécanique » du calcul et la philosophie des méthodes ou procédures (leurs présupposés, leur intérêt) qui seule justifie qu'on s'y applique.

**Évaluation** : contrôle continu obligatoire + Examen écrit (2h) en fin de semestre.

### **Bibliographie indicative**

François LEPAGE, *Éléments de logique contemporaine*, Dunod, 1995

Denis VERNANT, *Introduction à la logique standard*, Paris, Flammarion, Champs Université, n°3029, 2001, première et deuxième parties.

## ❖ ESTHETIQUE

SOROSINA ARNAUD

### *Valeur et esthétique*

Il s'agira de se demander pourquoi l'esthétique a constitué un enjeu si important pour les philosophes, de Platon à Deleuze. La philosophie doit-elle se sentir menacée ou fécondée par l'esthétique et le cas échéant, doit-elle accorder un traitement distinct aux différents arts, de façon à les hiérarchiser ? On verra que l'apparente singularité de l'esthétique peine à cacher la pluralité des esthétiques philosophiques et artistiques, et on s'interrogera, avec Platon, Hegel, Schopenhauer et Nietzsche, sur la valeur des différents arts et plus généralement, sur ce qui fait la valeur ou la non-valeur de l'art.

### **Bibliographie indicative**

PLATON, *Banquet ; Ion*, GF

HEGEL, *Esthétique*, introduction, Livre de Poche

KANT, *Critique de la faculté de juger*, Gallimard

SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et représentation*, livre III, Gallimard

NIETZSCHE, *La Naissance de la tragédie*, GF ; *Humain, trop humain*, section IV, Livre de Poche

DELEUZE, *Francis Bacon. Logique de la sensation*, Seuil

En guise d'introduction apéritive, on peut lire :

Pierre SAUVANET, *Eléments d'esthétique*, Ellipses

## **UE10 PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL– 24H CM/TD – 4 ECTS**

Liste au choix

## **UE11 OPTION – 24H CM/TD – 4 ECTS**

Au choix

## **UE12 SPORT – 24H CM/TD – 3 ECTS**

Au choix

## PARCOURS PHILOSOPHIE – LETTRES

<b>SEMESTRE 3</b>		<b>HEURES</b>	<b>CREDITS</b>	<b>COEFF.</b>
<b>UE1</b>	<b>PHILOSOPHIE GENERALE</b>	24h CM/TD	3	2
	Philosophie générale			
<b>UE2</b>	<b>PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE</b>	48h CM/TD	6	3
	Histoire de la logique			
	Épistémologie			
<b>UE3</b>	<b>HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE</b>	48h CM/TD	6	3
	Philosophie moderne 1			
	Philosophie contemporaine			
<b>UE4</b>	<b>TEXTES ET CONTEXTES : RENAISSANCE, BAROQUE, CLASSIQUE</b>	72h CM/TD	6	3
	Contextes			
	Textes			
	Mythes et légendes du Moyen-Age			
<b>UE5</b>	<b>RACONTER</b>	72h CM/TD	6	3
	Le récit littéraire			
	Narration et système verbal			
	Traitement numérique de corpus			
<b>UE6</b>	<b>LANGUE VIVANTE (AU CHOIX)</b>	24h CM/TD	3	2
<b>SEMESTRE 4</b>		<b>HEURES</b>	<b>CREDITS</b>	<b>COEFF.</b>
<b>UE7</b>	<b>PHILOSOPHIE PRATIQUE</b>	48h CM/TD	6	3
	Philosophie morale			
	Philosophie politique			
<b>UE8</b>	<b>PHILOSOPHIE GENERALE</b>	48h CM/TD	6	3
	Logique			
	Esthétique			
<b>UE9</b>	<b>PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL OU OPTION</b>	24h CM/TD	3	2
	Projet personnel et professionnel			
	Option			
<b>UE10</b>	<b>TEXTES ET CONTEXTES : DU CLASSICISME AU LUMIERES</b>	48h CM/TD	6	3
	Contextes			
	Textes			
<b>UE11</b>	<b>DECRIRE</b>	48h TD	6	3
	Description et réalisme			
	Approches stylistiques de la description			
<b>UE12</b>	<b>LANGUE VIVANTE (AU CHOIX)</b>	24h CM/TD	3	2

### DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Pour les enseignements de philosophie voir les descriptifs dans le parcours Humanités

Pour les enseignements de lettres, voir avec l'UFR LLASIC

# REGLEMENT DES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2017- 2018

**DOMAINE** : SHS

**DIPLOME** : LICENCE NIVEAU : L1, L2, L3

**Mention** : PHILOSOPHIE

**Parcours-type** :

**L1** *Sciences Humaines appliquées (licence pluridisciplinaire)*

**Parcours pédagogiques** :

**L1** *Lettres*

**L2** *Humanités*

*Lettres*

**L3** *Humanités*

*Lettres*

**Régime/ Modalités** : (cocher la ou les cases correspondantes)

**Régime** :  formation initiale  formation continue

**Modalités** :  présentiel ;  enseignement à distance ;  convention

alternance :  contrat de professionnalisation ou  apprentissage

**DATE D'ARRETE D'ACCREDITATION PAR LE MINISTERE** : 11/07/2016

**RESPONSABLE DE LA MENTION** : MARLENE JOUAN

**RESPONSABLE DE L'ANNEE** : MARLENE JOUAN

**GESTIONNAIRE** : NATHALIE LIAUD



## I – DISPOSITIONS GENERALES

### **Article 1 : Objectifs et compétences acquises lors de la formation**

La licence a pour objectif de doter les étudiants d'une solide culture philosophique générale, d'une part grâce à la découverte progressive de l'histoire de la philosophie depuis l'Antiquité, d'autre part à travers l'exploration ordonnée des différents champs, problèmes et débats philosophiques, tels qu'ils s'articulent dans les sociétés et les sciences contemporaines. Cette culture générale bénéficie également des autres disciplines des sciences humaines et sociales enseignées à l'UFR ARSH et à l'UGA.

Par ailleurs, la licence ambitionne pour les étudiants la maîtrise de la méthodologie disciplinaire de l'écrit (dissertation et explication de texte), la maîtrise suffisante de l'anglais, l'acquisition de capacités d'analyse, de conceptualisation, de synthèse, d'argumentation, ainsi que le développement de l'esprit critique aussi bien à l'égard des idées des autres que des siennes propres. La maîtrise rigoureuse et fluide de l'expression française, à l'écrit et à l'oral, est perfectionnée tout au long de la formation, tout comme celle des outils numériques de référence. Les compétences ainsi acquises sont des compétences disciplinaires, mais aussi transversales, préparant l'étudiant à l'élaboration de son projet professionnel et à une poursuite d'études en Master.

### **Article 2 : Conditions d'accès**

- Accès en L1, de plein droit pour les étudiants titulaires du baccalauréat ou du diplôme d'accès aux études universitaires
- Accès en L2 ou L3, de plein droit pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans cette formation dans une autre université dès lors que la structure des ECTS est compatible.
- Sur avis pédagogique du responsable de la formation d'accueil pour les étudiants ayant entamé une licence dans un autre domaine et/ou une autre mention de formation
- Par validation des études ou des acquis personnels ou professionnels : sur décision individuelle, après examen du dossier par une commission pédagogique de validation

## II – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### **Article 3 : Organisation générale des enseignements**

La formation est organisée en : 6 semestres, (2 semestres par an, 30 crédits par semestre)

- divisés en 6 unités d'enseignements par semestre (U.E.) obligatoires ou à choix (obligatoires ou facultatifs)

**Volume horaire de la formation par année :**

**Parcours Humanités : L1 : 480 parcours SHA L2 : 480 L3 : 526**

**Parcours Lettres : L1 : 480 L2 : 528 L3 : 598**

### **Article 4 : Composition des enseignements**

Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements** de la formation (Tab. MCC)

## Commentaires sur certains éléments du Tableau MCC :

### Langues vivantes étrangères :

Langue enseignée : **anglais**:

### Parcours Humanités :

Volume horaire : **L1** : TD : 24h **L2** : TD : 24 h **L3** : TD : 24 h

X  obligatoire : S1 \_\_ S2 X S3 X S5 X

### Parcours Lettres :

Volume horaire : **L1** : TD : 48h (langue à choix) **L2** : TD : 48h (langue à choix) **L3** : TD : 48h (langue à choix)

X  obligatoire : S1 X S2 X S3 X S4 X S5 X S6 X

facultative : S1 \_\_ S2 \_\_ S3 \_\_ S4 \_\_ S5 \_\_ S6 \_\_

### Stage :

obligatoire (nécessaire à l'obtention du diplôme)

X  optionnel (nécessaire à l'obtention du diplôme lorsqu'il est choisi) en L3

X  non crédité

Durée : 2 semaines ou 70h

Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924 h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours.

Période : Pendant l'année universitaire de la L3 (stage filé ; en dehors des heures d'enseignement)

Modalité :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les stages, sauf dérogation du responsable de formation, doivent se dérouler en dehors des enseignements (CM, TD, TP).

Des stages non crédités peuvent, sous condition, être envisagés dans le cadre de la formation en plus des stages prévus au programme, sous réserve qu'ils fassent l'objet d'une restitution et d'une évaluation.

Sous réserve de l'accord pédagogique du responsable de formation, l'étudiant pourra accomplir des stages d'exploration professionnelle, notamment dans le cadre d'un projet de réorientation.

Il est possible de valider une expérience au titre d'un stage via un contrat pédagogique : service civique et expérience professionnelle.

En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

### Mémoire/ Rapport de stage/ Projets tuteurés :

**- Rapport de stage :** A remettre 3 semaines avant la date du jury

- **Projets tuteurés** : Néant

### III – CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

#### Article 5 : Modes de contrôles

##### 5.1 - Les modalités de contrôle

Se reporter au Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements (Tab. MCC) joint.

##### 5.2 - Assiduité aux enseignements

Aux cours :	L'assiduité aux CM est attendue, et une absence répétée pourra être sanctionnée lors des jurys
Aux TD :	Toutes les absences devront être justifiées. Au-delà de 2 absences, la note de 0/20 sera attribuée.
Dispense d'assiduité :	Une demande de dispense d'assiduité aux cours peut être accordée par le directeur du département aux étudiants salariés (la demande d'assiduité est partielle et proportionnelle au contrat de travail et peut faire l'objet d'un contrat pédagogiques), inscrits à titre secondaire, hospitalisés ou subissant un traitement médical pour longue maladie, parents d'enfant(s) de moins de trois ans ou cas de force majeure. Les imprimés de dispense doivent être retirés au secrétariat du département et remis pour avis avant le 15 octobre pour le 1 <sup>er</sup> semestre et le 15 février pour le 2 <sup>nd</sup> semestre.

#### Article 6 : Validation, compensation et capitalisation

##### 6.1 – Règles générales d'obtention des UE, semestre, année

Année	Moyenne des 2 semestres $\geq 10/20$  Une année peut être acquise : <ul style="list-style-type: none"><li>- soit par <b>validation</b> de chacun des semestres qui la composent (note <math>\geq 10/20</math>),</li><li>- soit par <b>compensation annuelle</b> entre ces 2 semestres (moyenne générale à l'année <math>\geq 10/20</math>) sans note éliminatoire.</li></ul>
Semestre	Moyenne pondérée des UE $\geq 10/20$  Un semestre peut être acquis : <ul style="list-style-type: none"><li>- soit par <b>validation</b> de chacune des UE qui le composent (note <math>\geq 10/20</math>),</li><li>- soit par <b>compensation semestrielle</b> entre ces UE (moyenne générale au semestre <math>\geq 10/20</math>) sans note éliminatoire.</li></ul> <b>Il n'est pas possible de renoncer à la compensation semestrielle et annuelle.</b> En

	cas de réussite par compensation, l'étudiant n'est pas autorisé à se représenter en session de rattrapage.
UE	Moyenne pondérée des matières $\geq 10/20$  Si une UE est composée de matières, elle peut être acquise : <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit par <b>validation</b> de chacun des matières qui la composent (note <math>\geq 10/20</math>),</li> <li>- soit par <b>compensation</b> entre ces matières (moyenne générale à l'UE <math>\geq 10/20</math>) sans note éliminatoire.</li> </ul>
Matières	Moyenne pondérée des épreuves $\geq 10/20$
Bonification	Valorisation de l'engagement de l'élu.e étudiant.e (extrait du statut de l'élu étudiant voté à la CFVU du 01/12/2016) :  Afin de valoriser l'engagement majeur qu'est être élu, l'université met en place une bonification dont le barème est voté en CFVU. Afin d'assurer l'indépendance des élu.es, cette bonification sera accordée à tous les élu.es ayant siégé physiquement au moins à la moitié des conseils et des groupes de travail auxquels ils sont élu.es et/ou nommé.es. Elle n'est pas cumulable avec un ETC valorisant également l'engagement dans les instances de l'UGA.
<b>6.2 – Règle de progression</b>	
Principe	L'étudiant doit avoir acquis la L1 pour s'inscrire en L2 et les L1 et L2 pour s'inscrire en L3.
<b>6.3- Capitalisation des éléments :</b>	
<p>Une UE définitivement acquise ne peut pas être repassée.</p> <p>En conséquence, les UE et les crédits ECTS correspondants sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.</p> <p>Les matières sans crédits ne sont pas capitalisables.</p>	

#### IV- EXAMENS

<b>Article 7 : Modalités d'examen</b>	
<b>7.1 – Modalités d'examen</b>	
Organisation d'examen	Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage.

	<p>Périodes d'examen :</p> <p>Semestre 1 session 1 : 1<sup>ère</sup> quinzaine janvier quinzaine juin</p> <p>Semestre 2 session 1: 1<sup>ère</sup> quinzaine mai quinzaine juin</p> <p>Semestre 3 session 1 : 1<sup>ère</sup> quinzaine janvier quinzaine juin</p> <p>Semestre 4 session 1 : 1<sup>ère</sup> quinzaine mai quinzaine juin</p> <p>Semestre 5 session 1 : 1<sup>ère</sup> quinzaine janvier quinzaine juin</p> <p>Semestre 6 session 1 : 1<sup>ère</sup> quinzaine mai quinzaine juin</p> <p>session de rattrapage : 2<sup>ème</sup></p> <p>session de rattrapage : 2<sup>ème</sup></p> <p>session de rattrapage : 2<sup>ème</sup></p> <p>session de rattrapage : 2<sup>ème</sup></p> <p>session de rattrapage : 2<sup>ème</sup></p> <p>session de rattrapage : 2<sup>ème</sup></p>
<p><b>7.2 – Absences aux examens</b></p> <p>En cas d'absence de l'étudiant, les examens ne donnent pas lieu à rattrapage au cours d'une même session.</p>	
Absence aux Contrôles Continus (CC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'épreuve de Contrôle Continu (CC) concernée.</li> <li>- Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) se voient affecter un zéro à l'épreuve de CC, sauf s'il est possible de leur proposer une épreuve de rattrapage.</li> </ul> <p>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>
Absence aux Examens Terminaux (ET)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'ET concernée.</li> <li>- Les étudiants en absence justifiée (ABJ) de première session sont considérés comme défaillants à l'examen terminal (ET) concerné.</li> <li>- Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) lors de la session de rattrapage se voient affecter un zéro à l'ET concerné.</li> </ul> <p>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>
<p><b>Article 8 – Organisation de la session 2</b></p>	
Intervalle entre les 2 sessions	<p>La session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats de la session initiale (Cf. art. 17 de l'arrêté licence).</p>
	<p><b>Les UE non acquises des semestres acquis ne peuvent pas être repassées.</b></p> <p>En cas d'échec à un semestre : Les UE dont la note est supérieure ou égale à 10 sont définitivement acquises, aucune</p>

<p>Report de note de la session 1 en session 2</p>	<p>matière ne peut être repassée.</p> <p>Si l'UE est composée de matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les notes des matières, si elles sont acquises, sont automatiquement conservées pour la session de rattrapage,</li> </ul> <p>Quand une UE, une matière sont repassés, la note de 2<sup>ème</sup> session remplace celle de 1<sup>ère</sup> session.</p> <p>Contrôle continu en session de rattrapage :</p> <p>Les notes de contrôle continu ne sont pas reportées en session de rattrapage. Les modalités de contrôle des connaissances de la session de rattrapage sont précisées dans le tableau MCC.</p>
--	--

## V- RESULTATS

### Article 9- Jury :

Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel.

Le jury est souverain et peut, par une délibération spéciale, attribuer ou non des « points-jury » au total de chaque semestre pour permettre à l'étudiant d'obtenir la moyenne requise.

L'étudiant qui constate une erreur dans la retranscription de ses résultats doit le signaler dans les meilleurs délais.

#### Périodes de réunion des jurys de semestre :

Périodes de réunion des jurys de semestre :

Semestre 1 session 1 : 1<sup>ère</sup> quinzaine février                      session de rattrapage : 1<sup>ère</sup> quinzaine juillet

Semestre 2 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine mai                      session de rattrapage : 1<sup>ère</sup> quinzaine juillet

Semestre 3 session 1 : 1<sup>ère</sup> quinzaine février                      session de rattrapage : 1<sup>ère</sup> quinzaine juillet

Semestre 4 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine mai                      session de rattrapage : 1<sup>ère</sup> quinzaine juillet

Semestre 5 session 1 : 1<sup>ère</sup> quinzaine février                      session de rattrapage : 1<sup>ère</sup> quinzaine juillet

Semestre 6 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine mai                      session de rattrapage : 1<sup>ère</sup> quinzaine juillet

Périodes de réunion des jurys d'année :

L1 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine mai                      session de rattrapage : 1<sup>ère</sup> quinzaine juillet

L2 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine mai                      session de rattrapage : 1<sup>ère</sup> quinzaine juillet

L3 session 1 : 2<sup>ème</sup> quinzaine mai                      session de rattrapage : 1<sup>ère</sup> quinzaine juillet

<b>Article 10 : Communication des résultats :</b>	
Les résultats sont affichés sur l'ENT	
<b>Article 11 : Redoublement</b>	
Redoublement	<p><u>Licence</u> : Le redoublement d'une année est de droit sous réserve du respect des procédures d'inscription de l'université.</p> <p>Les UE porteurs de crédits ECTS sont définitivement acquises et doivent être prises en compte pour le redoublement. Elles ne peuvent pas être repassées.</p> <p>Les notes obtenues pour les matières d'une UE peuvent être conservées d'une année sur l'autre pour une durée maximale de deux ans, sur décision de l'équipe pédagogique.</p>
Crédit acquis par anticipation	<p>Un étudiant ajourné de L1 ou L2, qu'il ait obtenu ou non au moins un des deux semestres de l'année considérée, peut suivre à sa demande quelques UE ou matières de niveau supérieur, moyennant accord des différents responsables pédagogiques concernés et respect des deux règles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nombre d'ECTS suivis au cours d'un semestre (enseignements de l'année en cours + enseignements suivis par anticipation) ne peut pas dépasser 30 ;</li> <li>- un semestre entier ne peut pas être validé par anticipation.</li> </ul> <p>Cette autorisation fait l'objet d'un contrat pédagogique signé à minima par l'étudiant et les deux responsables du parcours dans lequel l'étudiant redouble et du parcours de niveau supérieur.</p> <p>Il est également possible pour l'étudiant redoublant d'effectuer un stage non crédité, en relation avec son cursus, sous réserve d'accord de l'équipe pédagogique et que le règlement d'études le prévoie.</p>
<b>Article 12 : Admission au diplôme</b>	
<b>12.1- Diplôme final de Licence</b>	
	<p>Est déclaré titulaire de la Licence, l'étudiant qui a validé la L1, la L2 et la L3 séparément.</p> <p><u>Règle de calcul de la note de licence</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- moyenne des notes des semestres 5 et 6</li> </ul>
<b>12.2- Règles d'attribution des mentions</b>	
Mention	<p>Moyenne générale, qu'elle soit obtenue en session 1 ou en session 2</p> <p>Passable : <math>\geq 10</math> et <math>&lt; 12</math></p> <p>Assez Bien : <math>\geq 12</math> et <math>&lt; 14</math></p> <p>Bien : <math>\geq 14</math> et <math>&lt; 16</math></p> <p>Très Bien : <math>\geq 16</math></p>
<b>12.3- Obtention du diplôme intermédiaire</b>	
	L'étudiant devra avoir acquis d'une part la L1 et d'autre part la L2.

DEUG	La note du DEUG sera la moyenne des semestres de L1 et de L2.
<b>12.4- Délivrance du Supplément au diplôme</b>	
	Le supplément au diplôme est délivré sur demande de l'étudiant.

## VI- DISPOSITIONS DIVERSES

<b>Article 13 : Déplacements</b>
Les étudiants pourront dans le cadre de leur scolarité être amenés à effectuer certains déplacements, si besoin est, à l'aide de leur véhicule personnel, pour participer à des activités à l'extérieur des locaux de l'université.
<b>Article 14 : Etudes dans une université étrangère</b>
Les étudiants de L3 ont la possibilité de passer un semestre ou 1 année à l'étranger dans le cadre des conventions d'échange proposées dans leur discipline en lien avec le service des relations internationales de l'UFR.
<b>Article 15 : Dispositions pour les publics particuliers</b>
<p><b><u>Etudiants sportifs de haut niveau :</u></b> En référence à la Charte du sport de Haut niveau entre les établissements d'enseignement supérieur du site universitaire Grenoble Alpes, le statut d'Etudiant Sportif de Haut Niveau permet de bénéficier d'aménagements scolaires, notamment : étalement des études, choix prioritaire de groupes TD et TP, soutien pédagogique, autorisation d'absences, supports associés en cas d'absence, conservation de notes, sessions spéciales d'examens, notation sport spécifique dans les filières d'études concernées, aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle. Chaque étudiant SHN bénéficie de l'accompagnement d'un enseignant tuteur, choisi dans l'équipe pédagogique de la composante. Ces aménagements font l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant concerné et l'enseignant tuteur.</p> <p><b><u>Etudiants en situation de handicap :</u></b> Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une adaptation de la nature de l'épreuve ou d'une épreuve de substitution, ou bien être dispensés d'une épreuve ou d'une partie d'épreuve, sur accord du responsable de parcours ou de mention. (cf. circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011).</p>
<b>Article 16 : Discipline générale</b>
<p>Le respect et l'assiduité s'imposent. Les manquements graves pourront être sanctionnés.</p> <p><b><u>Fraude aux examens et à l'inscription :</u></b> La sanction de la fraude relève d'une procédure disciplinaire mise en œuvre par la Présidente de l'université. Au terme d'une procédure d'instruction, la formation de jugement de la section disciplinaire se prononce sur la sanction.</p>
<b>Article 17 : Dispositions spécifiques à la formation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord de coopération pédagogique avec le lycée Champollion</li> <li>- Convention de collaboration entre l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble (Grenoble Ecole de Management) et l'Université Grenoble Alpes – UFR Arts et Sciences Humaines</li> </ul>
<b>Article 18 : Mesures transitoires, le cas échéant</b>
<p>Pour 2017/2018 Pour toutes les UE précédemment acquises les ECTS correspondants seront intégrés dans la nouvelle maquette.</p>





Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)		Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES									
						1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP						
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %										
<b>SEMESTRE 2</b>																									
<b>UE 7 Philosophie pratique</b>			O	6	3																				
Philosophie morale						Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O		100%		12	12							
Philosophie politique						Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O		100%		24								
<b>UE 8 Histoire de la Philosophie</b>			O	7	3																				
Philosophie moderne II						Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O		100%		12	12							
Méthodologie de l'histoire de la philosophie moderne						Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O		100%		12	12							
Textes disciplinaires anglais						Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O		100%		12	12							
<b>UE 9 Philosophie générale</b>			O	6	3																				
Logique						Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O		100%		12	12							
Esthétique						Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O		100%		12	12							
<b>UE 10 Projet personnel et professionnel</b>			O	4	1																				
liste			x					*					*												
<b>UE 11 Option</b>			O	4	1			*					*												
Liste			x										*												
<b>UE 12 Sport</b>			O	3	1			*					*												
Liste			x										*												
				Total ECTS / Semestre	30											Total Nbre d'heures	96,00	72,00	72,00						

## Commentaires :

\* : en fonction du département organisateur







Service com ARSH

ARSH

ARts et Sciences  
Humaines

CONTACTS

# PHILOSOPHIE

Accueil / Scolarité : *RDC ARSH1*

Pôle Scolarité L1

**Dominique NUCCIO** 04 76 82 73 51

**Sylvaine MARIS-MURY** 04 76 82 73 59

Pôle Scolarité L2-L3

**Nathalie LIAUD** 04 76 82 73 53

**Chloé POUZERATTE** 04 76 82 73 58

Mobilité internationale *et* accueil ARSH :

**Coraline MORA** 04 76 82 73 50

Responsable de scolarité et coordinatrice pôles licences :

**Isabelle DELHÔTEL** 04 76 82 73 58

Communication, site web :

**Mélissa PELISSON** 04 76 82 56 46

Sécurité / matériel / logistique :

**Jean-Benoît TURC** 04 76 82 73 88

**Aide à la réussite : bureau B5 - 1er étage ARSH2 (à côté de la salle TD10)**

Admissions, stages, orientation, tutorat, conseils pour les études, la vie étudiante...

**Bernadette CHAOUITE** 04 76 82 55 63

**Centre de ressources - bibliothèque : 2ème étage ARSH1**

Accueil 04 76 82 73 55

Responsable **Agnès SOUCHON**